



loisirs...

avec Yannick Urrien



Littérature

Le travail pour tous

Entrepreneur, président du MEDEF Mayenne, Samuel Tual dirige le groupe ACTUAL, spécialisée dans les ressources humaines. Son entreprise est dotée d'un réseau de 140 agences en France, elle compte 550 collaborateurs et elle permet à 50 000 personnes de trouver du travail chaque année. Samuel Tual est évidemment bien placé pour parler de ce sujet. Selon lui, «les Français sont dans la défiance, avec un moral au plus bas, et prennent conscience des blocages qui les empêchent d'avancer. Le défi le plus crucial à relever pour la France est sans conteste la lutte contre le chômage, qui ne peut passer que par un changement radical de notre perception du travail. Pourquoi le travail est-il considéré comme une souffrance ? Pourquoi ne parle-t-on que de pénibilité au travail ? Pourquoi laisse-t-on penser que l'on ne peut se réaliser qu'en dehors du travail ? Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? » Dans cet essai engagé, Samuel Tual offre une analyse inédite de l'état de notre pays et il propose des solutions positives pour revaloriser le travail, sortir des contraintes qui étouffent l'économie, les salariés et les entreprises, et sauver ainsi la France du déclin qui la guette. Finalement, les recettes pour développer l'emploi ne sont pas très compliquées à mettre en œuvre. On est même amené à se demander pourquoi les politiques ne font pas ce qu'il faut pour développer l'emploi, puisque c'est assez simple : «Je suis choqué quotidiennement par le décalage qu'il peut y avoir entre la souffrance de ceux qui sont privés d'emploi et ce que l'on entend dans les médias sur le fait que le travail serait générateur d'un certain nombre de maux, de pénibilité et même de souffrance... Il y a un vrai décalage entre ce qui est dit sur le travail et ce qui est vécu par ceux qui en sont privés. Écrire un livre, c'est une manière intéressante de structurer sa pensée, d'émettre un avis et de s'engager. Le sujet de fond, c'est que nous avons un problème de fond avec le travail en France. Il faut réenchanter le travail, parce que c'est important pour l'homme. Cela fait partie de sa dignité et de son essence. À un moment donné, l'espèce humaine était tellement fragile qu'elle a été obligée de travailler pour construire des outils pour se nourrir et pour se défendre. Donc, cela fait vraiment partie de l'essence de l'homme. Or, depuis très longtemps, le travail est associé à une contrainte. Même au niveau étymologique, le terme travail vient de tripalium, qui est un engin de torture... Quand une femme enfante, on parle d'une salle de travail, parce que c'est un endroit où elle souffre et ne doit pas bouger... Donc, on voit bien que l'on associe une dimension contrainte au travail depuis très longtemps. Pour autant, c'est tellement important pour la société et l'homme, qu'il faut se positionner une fois pour toutes : est-il important de travailler ou non ? Quelle société voulons-nous pour nos enfants ? Nous avons un peu plus de 60 millions d'habitants, 25% de la population a moins de 20 ans, 25% de la population a plus de 60 ans, ce qui fait qu'il y a 50% de la population qui est en âge de travailler et nous avons un taux d'activité de 47%. On parle beaucoup du taux de chômage, mais peu du taux d'activité. Or, il y a moins d'un

Français sur deux en âge de travailler qui travaille ! Peut-on durablement construire une société où moins de la moitié de la classe d'âge en âge de travailler ne travaille pas ? Le sujet de la fiscalité devient un vrai problème puisque, si le poids de la charge est concentré sur un nombre limité, on voit bien que l'équation va être de plus en plus difficile à tenir. Je pense vraiment qu'il faut remettre les Français au travail. Mais il faut arrêter de dénoncer le travail en disant que ce n'est pas bien. Par exemple, les dernières lois sur ce sujet traitent de la pénibilité. Cela envoie un message très négatif à la société ! Au moment où le gouvernement explique que la baisse du taux de chômage est une priorité nationale, il me paraît incompatible d'associer la question de l'emploi à la contrainte». Pourtant, on nous parle du chômage mais, dans le même temps, on entend des commerçants ou des restaurateurs se plaindre de ne pas trouver de salariés : «C'est le paradoxe du marché du travail. J'habite en Mayenne et nous avons le taux de chômage le plus bas de France : 6,9%, avec 11 000 chômeurs et 5000 embauches prévues en 2015. Je sais déjà que sur ces 5000 embauches, il n'y aura que 2500 emplois qui pourront être pourvus en Mayenne, cela veut dire que les entreprises ne trouvent pas de compétences. Vous évoquez des métiers qui ne nécessitent pas forcément de compétences, c'est ce que l'on appelle le chômage structurel. On parle régulièrement d'un taux de chômage de 11%. Il y a 10 ans, le taux de chômage structurel était de 4%, mais il est passé à 9%. Cela veut dire que même s'il devait y avoir une reprise économique forte, le taux de chômage ne pourrait pas baisser en dessous de 9%. Pourquoi ? Les 9% de chômeurs ne sont pas mobiles, ne sont pas formés, les formations proposées ne sont pas adaptées aux besoins des entreprises et nous avons un système d'assistance du demandeur d'emploi qui n'est pas suffisamment incitatif au retour à l'emploi. Quand on indemnise un demandeur d'emploi pendant deux ans de façon certaine, cela n'incite pas à retourner vite en activité... Donc, il y a un vrai problème de modèle social». A cela s'ajoute l'âge... Lorsqu'une personne de plus de 50 ans arrive à Pôle Emploi, on lui fait comprendre que c'est un peu tard pour chercher du travail : «C'est le problème du Code du travail. En France, le contrat typique, c'est le CDI à temps plein. Il y a plein d'autres formes d'emplois possibles, que l'on appelle des contrats atypiques, et il est grand temps que ces formes puissent se développer. Pour un certain nombre de publics, notamment pour les seniors, il est essentiel de sortir du cadre de recherche d'un CDI à temps plein. Ils devraient pouvoir proposer leurs compétences de façon beaucoup plus simple, avec des nouvelles formes d'emploi, comme le portage salarial ou le temps partagé. Mais nous avons un Code du travail qui est très rigide. Face à cela, les politiques essaient de faire, mais ils font toujours des lois dans l'optique de protéger le salarié et ces lois trop nombreuses se transforment en contraintes qui nuisent à la cause recherchée. Je suis assez d'accord avec Robert Badinter, qui vient d'avoir une mission sur ce sujet et qui a déclaré qu'il fallait absolument traiter l'obésité du Code du travail. Je suis très content de cette prise de position, parce qu'il faut absolument libéraliser tout cela». Samuel Tual revient aussi sur le management des entreprises, avec la nécessité de respecter le salarié et de l'écouter : «C'est un sujet auquel je suis particu-

lièrement attaché. Les managers doivent considérer leurs collaborateurs. Je suis engagé au MEDEF qui est souvent perçu comme une organisation patronale qui défend les patrons mais, si je suis engagé au MEDEF, c'est pour défendre l'entreprise. On a tous besoin des entreprises. Il est important que le chef d'entreprise donne du sens à son projet et à ce qu'il produit, et il est évident que les collaborateurs doivent être considérés. Quand on donne du sens à la tâche, la vision du travail est très différente. Je prends souvent l'exemple du tailleur de pierre au bord de la route : il y a trois personnes qui cassent des pierres. On demande au premier ce qu'il fait, il répond qu'il casse des cailloux, le deuxième explique qu'il travaille la pierre parce qu'il construit un mur et le troisième finit par dire qu'il construit une cathédrale... Quand on donne du sens à la tâche, la vision du travail n'est évidemment pas la même. Dans les entreprises familiales, dans toutes les entreprises qui ont le temps de faire un projet sur le long terme, on a moins de contraintes sur le travail. Mais nous n'avons pas suffisamment d'entreprises de taille intermédiaire en France, parce que nous avons un système fiscal qui taxe et qui empêche les transmissions d'entreprises. Je dénonce aussi la financiarisation des affaires, qui a eu un impact considérable sur les conditions de travail. Comme les entreprises sont trop taxées, notamment sur les successions, on est obligé de faire rentrer des financiers pour accélérer le développement. Et quand on fait rentrer des financiers, la notion de temps n'est plus la même, puisqu'ils attendent un retour à très court terme. Quand on gère à court terme, on entre dans une logique de productivité qui est une contrainte pour l'homme. Il faut absolument revenir à des standards d'entreprise où l'on a plus de temps. Il faut développer les ETI (entreprise de taille intermédiaire), nous en avons 3000 en France, c'est une catastrophe par rapport aux autres pays européens. En France, parce que nous avons un système de fiscalité qui taxe beaucoup, avec la répartition des richesses, on empêche les entreprises de se développer et les affaires sont sous-financiarisées. Il y a aussi cette aspiration de l'homme à avoir des revenus décorrélés du travail. Les fonds de pension sont venus des États-Unis, où les salariés aspiraient à avoir des revenus garantis pour leur retraite. Ils ont confié un peu de leurs économies aux banques pour faire fructifier leur épargne et, comme les banques doivent apporter une garantie aux épargnants, elles ont placé l'argent dans le seul endroit où l'on crée de la richesse, c'est-à-dire les entreprises, et elles se sont trouvées avec une exigence de rendement à court terme. C'est de cette manière que l'on a vu apparaître cette pression auprès des salariés. Quand on boucle la boucle, on se rend compte que c'est par l'aspiration de l'homme à avoir des revenus garantis par le non-travail, que les banques imposent des contraintes aux salariés. Finalement, c'est le salarié qui s'exploite lui-même... Marx se retourne dans sa tombe, parce que son système d'exploitation est complètement cassé par l'aspiration de l'homme à ne pas travailler ! »

« Le travail pour tous » de Samuel Tual est publié aux Éditions Alisio.

